

## COMMUNIQUÉ

## POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

## Le Bureau d'assurance du Canada salue l'engagement de la Ville de Montréal à investir davantage dans la réfection des infrastructures

**Montréal, le 31 janvier 2018** – Le Bureau d'assurance du Canada (BAC) accueille favorablement l'annonce de la Ville de Montréal relativement à l'augmentation des sommes qu'elle allouera à la réfection des infrastructures souterraines et à l'amélioration des services d'eau et de voirie.

« L'industrie de l'assurance de dommages se réjouit des actions de la Ville de Montréal, qui contribueront certainement à réduire le nombre de sinistres et à améliorer ainsi la qualité de vie de ses résidents », souligne Johanne Lamanque, vice-présidente, Québec, au BAC. En effet, il faut savoir que les dommages causés par l'eau représentent, depuis une dizaine d'années, la première cause de réclamation en assurance habitation. Au Québec seulement, ce sont plus de 500 millions \$ qui sont déboursés chaque année pour couvrir de tels dommages.

L'augmentation de la fréquence des événements météo extrêmes, que l'on observe depuis plusieurs années, a révélé la fragilité des infrastructures à certains endroits. La défaillance des infrastructures municipales est d'ailleurs à l'origine de 60 % des dommages causés par l'eau. Les 40 % restants sont dus, pour leur part, à des infiltrations ou à des bris de tuyauterie ou d'appareils sanitaires à l'intérieur des résidences.

« En faisant de la réfection des infrastructures souterraines vétustes une de ses priorités, la Ville de Montréal envoie le signal qu'elle comprend l'urgence d'agir afin de s'adapter à notre réalité climatique d'aujourd'hui et de demain », ajoute Mme Lamanque.

Le BAC organise de nombreuses campagnes de prévention à l'intention des consommateurs, notamment sur les risques liés aux dégâts d'eau. Il veille aussi à sensibiliser tous les niveaux de gouvernement à l'importance d'entretenir et de réparer les infrastructures souterraines vieillissantes.

Avec le renouvellement de leur contrat d'assurance, le BAC rappelle aux assurés que le moment est propice pour revoir leurs protections et s'assurer ainsi d'avoir ce dont ils ont besoin. Le site <u>Infoassurance.ca</u> est également une référence pour en apprendre davantage sur les couvertures disponibles et pour trouver de nombreux conseils de prévention.

## À propos du Bureau d'assurance du Canada

Le <u>Bureau d'assurance du Canada</u> est l'association qui regroupe la majorité des assureurs de dommages au pays. Il offre différents services aux consommateurs afin de les informer et de les accompagner lors de la souscription de leurs assurances automobile, habitation ou entreprise, ou lors d'un sinistre.

Caroline Phémius

Conseillère en affaires publiques

Téléphone: 514 288-1563, poste 2232